

vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

La Mairie vous accueille :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Samedis 03 et 17/12/2022 et

07 et 21/01/2023 de 9h à 12h

De préférence sur rdv

**Fermetures exceptionnelles de la mairie
les 26/12 et 02/01**

*Permanence téléphonique du lundi au
vendredi de 14h à 17h En dehors de ces
horaires vous pouvez prendre rendez-vous*

Contact : 02.41.77.04.49

accueil@saint-augustin-des-bois.fr

www.saint-augustin-des-bois.fr

[Facebook.com/saintaugustindesbois49](https://www.facebook.com/saintaugustindesbois49)

<https://twitter.com/StAugustinDBois>

*La maire et les adjoints reçoivent sur
rendez-vous.*

URGENCES

Urgences : 112

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits,
Avenue de la Clercière.
Tél. 02.41.77.90.17

SERVICES

Collecte des ordures ménagères :

Les 3RD'Anjou

Tél : 02.41.59.61.73

Accueil périscolaire :

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Tél : 02.41. 77.08.45

Responsable périscolaire : 07.57.41.86.07

enfance@saint-augustin-des-bois.fr

Bibliothèque intercommunale :

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

Mercredi de 17h00 à 18h30

Samedi de 10h30 à 12h00

Dimanche de 11h00 à 12h00

**Accueil de Loisirs associatif Le bois
enchanté :**

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Siège : CSI l'atelier

5 rue de Savennières

49170 Saint-Georges-sur-Loire.

Tél : 06 33 01 97 73 - 02 41 39 17 11

Directeur : Cédric Lejard

Mail : leboisenchanté@csi-latelier.fr

N° 71 – Décembre 2022 – Janvier 2023

Collecte des ordures ménagères mercredis 7 et 21 décembre ainsi que
les mercredis 4 et 18 janvier 2023

EDITO DU MAIRE

Chères Augustinoise, chers Augustinois,

L'année 2022 s'achève ... et 2023 va s'ouvrir dans un contexte marqué pour chacun d'entre nous par des interrogations sur le pouvoir d'achat, les incidences du réchauffement climatique Plus que jamais, c'est en mouvement et tous ensemble que nous relèverons les défis !

A notre échelle, la commune s'adapte progressivement à ce nouveau contexte, sur la réduction des consommations énergétiques évidemment.

Avant même l'envolée des coûts, nous avons pris une longueur d'avance, en s'imposant une régulation du chauffage, en ayant sur plusieurs années passé aux leds notre éclairage public, en ayant adhéré à des groupements d'achat pour notre électricité, en pariant sur les énergies renouvelables comme le bois pour l'école publique ... Cet effort va se poursuivre : réduction des horaires d'éclairage, régulation plus précise des chauffages ... car il faut continuer à conjuguer gestion budgétaire rigoureuse et minimisation de notre impact.

Ce choix de la sobriété ne se fera pas sans vous, ensemble des utilisateurs des équipements publics que nous invitons à adapter leurs pratiques. Que chacun des bénévoles des associations, les enseignantes et nos agents, soient remerciés.

Ce choix de la sobriété se fera aussi en continuant au travers des politiques menées avec la communauté de communes, à vous aider à adapter votre logement, à vous lancer dans un projet de solaire photovoltaïque, en proposant des solutions alternatives à l'utilisation de votre voiture individuelle ...

Ensemble car même si nous ne détenons pas toutes les clefs, nous avons chacun une petite partie des cartes en main !

Ensemble, c'est aussi ce que je souhaite que nous soyons lors de la traditionnelle soirée des vœux de la municipalité qui se déroulera le 6 janvier au Centre polyvalent j'espère vous y saluer nombreux !

Très belles fêtes de fin d'année !

Virginie Guichard

Cérémonie des vœux
vendredi 6 janvier à 19h00 au centre polyvalent



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2022

- ✓ Installation d'une nouvelle conseillère municipale :
Madame Céline PICHEREAU prend ses missions de conseillère municipale à compter du 15 octobre 2022 suite à la démission de Monsieur Valentin OUVARD,
- ✓ Alter Lotissement Le Clos du Verger : approbation du CRAC au 31-12-2021 et du prix de cession des terrains de la tranche 2 :
Après études de plusieurs hypothèses de prix de cession moyen étudiées par la commission urbanisme et en prenant en compte les tarifs pratiqués dans les communes environnantes, le Conseil municipal fixe un prix moyen de 130 € TTC/m² avec un prix qui varie entre 121 € et 142 € TTC/m² en fonction de l'emplacement, l'orientation et les contraintes de constructibilités des parcelles.
- ✓ Département de Maine-et-Loire : Convention d'autorisation de travaux et d'entretien RD15, RD102, RD961
- ✓ Rapport sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement collectif et non collectif 2021 (consultables sur le site Internet)
- ✓ Groupement d'achat de robots tonte avec Bécon-les-Granits et attribution de l'offre :
Les communes ont souhaité se regrouper pour l'achat de robots de tonte pour faciliter l'entretien des stades de foot. L'offre la mieux-disante est celle de la société SUD LOIRE Service pour l'achat d'un robot tonte pour le terrain de football de Saint-Augustin-des-Bois pour un montant de 14 415,00 € HT.
- ✓ Constitution du comité consultatif PEDT (Projet Educatif De Territoire) :
qui aura pour objectif de traiter de manière participative différentes thématiques telles que les rythmes de l'enfant et la restauration scolaire
- ✓ Subvention exceptionnelle à l'association O'Z'Orgues etc. pour l'achat d'un barnum, qui sera mis à disposition de l'ensemble des associations.

BENNE À CARTONS

La benne à cartons située au niveau du château d'eau sera retirée en début d'année 2023.

Vos cartons seront désormais à déposer en déchèterie (Louroux-Béconnais ou Saint-Georges-sur-Loire).

Retrouvez les horaires d'ouverture des déchèteries sur le site internet : www.3rdanjou.fr

Pour tous renseignements : 02.41.59.61.73

contact@3rdanjou.fr

HORAIRES ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de la sobriété énergétique, il a été décidé de réduire l'éclairage public des rues à 21h30 (au lieu de 22h) à compter du mois de décembre 2022.

Rappel des horaires actuels :

- 6h45 au lever du jour
- Tombée de la nuit à 22h (prochainement 21h30)

Afin de conserver l'esprit des fêtes de fin d'année, la période des illuminations a été maintenue mais la durée réduite. Installation de mi-décembre à début janvier.

3 RD ANJOU – COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Nous tenons à vous rappeler les bonnes pratiques nécessaires à la réalisation des collectes en porte à porte des déchets sur notre commune.

En cas de besoin d'élagage pour permettre le passage des véhicules de collecte :

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale, les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique

- Afin d'éviter des interventions à vos services, un flyer est déposé par les 3RD'Anjou dans les boîtes aux lettres (si existantes) des rues concernées ;

Ce flyer doit permettre aux propriétaires concernés de réaliser l'élagage avec une date butoir.

- Dans le cas où il n'est pas donné suite par l'utilisateur sachant que suivant l'article L2212-2-2, version en vigueur depuis le 29 décembre 2019, modifié par LOI n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 - art. 49 :

Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies sur lesquelles il exerce la police de la circulation en application de l'article L. 2213-1 afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents

Un mail est donc envoyé par les 3RD'Anjou à la mairie l'informant des difficultés de collecte, afin que cette dernière engage la procédure pour l'élagage auprès de l'utilisateur

Dans cette attente, un point de collecte « temporaire » des déchets au bout de la rue peut être créé.



Le vendredi 18 novembre 2022 a été inaugurée la nouvelle chaudière, à pellets, de l'école Albert Jacquard en présence du SIéML, du député Philippe BOLO, du Sénateur Stéphane PIEDNOIR, d'élus du secteur et de techniciens.



Fruit d'une réflexion née en 2016, il aura fallu 6 années pour que ce projet voit le jour.

Il fallait innover et ce sont dans les échanges nourris et fructueux avec le SIéML qu'est née cette solution d'une chaufferie « clef en main » pour les petites communes... et Saint-Augustin-des-Bois est la première commune du Maine-et-Loire à bénéficier de cette innovation pour remplacer la chaudière au fioul de l'école.

BOIS DE LA CURE – TRAVAUX DE DÉBARDAGE

Le dépérissement de nombreux arbres dans le bois de la cure nous contraint à des travaux de débardage pour retirer les arbres morts qui menacent notamment la sécurité des usagers. Ceux-ci auront lieu en janvier 2023. Suite à l'étude sanitaire lancée sur le bois, le plan de gestion sera prochainement mis en place pour assurer la pérennité du bois.

AMIS DE SAINT AUGUSTIN - JUMELAGE

L'Association de Jumelage des Saint-Augustin de France « Les amis de St Augustin » organise son 43^{ème} jumelage à St Augustin en Corrèze les vendredi 29 avril 2023, samedi 30 avril 2023 et dimanche 1^{er} mai 2023.

Les inscriptions seront prises lors de notre assemblée générale le vendredi 27 janvier 2023 à 20 h à la MCL, avec partage de la galette des rois et paiement de la cotisation annuelle au tarif inchangé de 10 €.

Notre prochain concours de belote aura lieu le 18 mars 2023 au centre polyvalent.

Pour des renseignements, vous pouvez contacter Béatrice Lebrun 06.87.40.84.30 ou Sylvie Menoret 06.32.23.27.90

Bonnes fêtes de fin d'année à tous. Les membres de l'Association.

ARCHIVES MUNICIPALES



5 mois d'intervention, en lien avec les archives départementales, pour remettre en ordre les archives communales, qui n'ont jamais été classées.

Merci à Claudia RICOU pour ce beau travail !

CLOS DU VERGER – TRANCHE 2

Le début des travaux est prévu pour fin janvier 2023. Des informations complémentaires seront à venir dans le prochain bulletin.

RPE

Matinées rencontres :

Mardi 13 décembre 2022 10H00-11H15 (priorité aux parents) « Fête de Noël », et reprise le 10/01/2023 tous les 15 jours (hors vacances scolaires).

Inscription par mail : ram-ouestanjou-pdl@vyv3.fr

Impasse du Puits Moreau 49370 BECON-LES-GRANITS 02 41 77 51 05 ou 06 71 57 70 33 //

ram-ouestanjou-pdl@vyv3.fr



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES VOUS INVITE AU

MARCHE DE NOEL

VENDREDI 9 DECEMBRE

DE 18H À 21H

À l'école Albert Jacquard



18H00 Spectacle de chants des enfants

18h30 Ouverture des stands

- Vin chaud, crêpes, gâteaux (sur place ou à emporter)
- Ventes de caramel, bijoux, cartes, le ferme des Myrtilles, Pinocchio, thé, miel, pâtisseries « Autour du sucre » et plein de décorations de Noël

Passage du Père Noël !

Nous réceptionnerons vos pré-commandes

ON VOUS ATTEND NOMBREUX

CineVillages Décembre 2022 Site internet : cinevillages49.fr

Un cinéma... 3 salles | Le Portier - La Possinière | salle Barbery - St Martin du Fouilloy | salle St Louis - St Georges/Loire

TARIF Plein 4€ Réduit 4€ Jeunes de 12 ans 3€ Familial 10€

 Jeu 01/12 • 20h30 St Martin du Fx	 ven 02/12 • 20h30 St Martin du Fx	 sam 03/12 • 18h St Georges/Loire	 sam 03/12 • 20h30 St Georges/Loire	 dim 04/12 • 15h St Georges/Loire	 Jeu 08/12 • 14h30 La Possinière
 Jeu 08/12 • 20h30 La Possinière	 ven 09/12 • 20h30 La Possinière	 sam 10/12 • 20h30 La Possinière	 dim 11/12 • 15h St Martin du Fx	 Jeu 15/12 • 20h30 St Martin du Fx	 ven 16/12 • 20h30 St Martin du Fx
 sam 17/12 • 18h St Georges/Loire	 sam 17/12 • 20h30 St Georges/Loire	 dim 18/12 • 15h St Georges/Loire	 mer 21/12 • 15h St Georges/Loire	 Jeu 22/12 • 15h La Possinière	 Jeu 22/12 • 20h30 La Possinière
 ven 23/12 • 20h30 La Possinière	 mer 28/12 • 15h St Martin du Fx	 Jeu 29/12 • 20h30 St Martin du Fx	 ven 29/12 • 20h30 St Martin du Fx	 sam 31/12 • 18h St Georges/Loire	

SOIRÉE BASKET

ST BSKT

ROUGAIL SAUCISSES

Salle polyvalente

St Augustin des Bois

Tarif :
Adulte 22€
Enfant -10ans 12€
**après offert*

SAMEDI 4 FÉVRIER 2023

à partir de 19h00

Organisé par l'équipe loisirs féminine

Réservation à Carine Bru 06 23 18 69 88 ou fille loisirs ou par mail : saintaugustindesbois@basketball49.fr avant le samedi 21 janvier 2023

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 janvier 2023** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.

